Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 4

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BORDEAUX

CLUB SUISSE DE BORDEAUX

« Votre présence en si grand nombre est un précieux encouragement pour notre comité et j'éprouve un plaisir tout particulier à retrouver des " revenants " ».

C'est en ces termes que notre Président, M. Henri Belvisotti, saluait le 4 décembre les nombreux compatriotes et amis du Club suisse de Bordeaux qui avaient répondu à l'invitation d'une choucroute à la Maison Suisse. C'est en effet quelque 200 personnes qui se retrouvèrent ce dimanche pour déjeuner de cette délicieuse choucroute, suivie dans l'après-midi de réjouissances diverses. Alors que les uns tentaient leur chance au loto, d'autres sacrifiaient au démon des cartes pendant que la jeunesse, dans notre petit caveau, se retrouvait sur une piste améliorée pour répondre à l'appel des rythmes les plus modernes.

Cette manifestation était honorée de la présence de M. le Consul général et de Mme Berthod. Dans une allocution saisissante qui alla droit au cœur de chacun, notre Consul général évoqua le souvenir lumineux et l'exemple de civisme et d'humanité offerts par le Général Henri Guisan, décédé il y a une année.

Une collecte permit ensuite de recueillir plus de NF 150, en faveur de la Fondation Général Guisan.

Ob.

NORMANDIE

Le dimanche 12 mars, sur la convocation de M. Albrecht, Consul suisse au Havre, les responsables des Sociétés suisses de son arrondissement ont été convoqués à Deauville.

Plusieurs de nos compatriotes, accompagnés de leurs dames, s'étaient joints à eux, tant par intérêt des sujets à étudier, que pour effectuer une agréable promenade dans la campagne normande, que le soleil printanier et quelque peu précoce rendait plus aimable encore.

Les boqueteaux de notre brisse Normandie, valonnée et onduleuse, l'absence de feuilles aux arbres permettent de découvrir, à tout contour de route, des paysages dignes des plus grands peintres, que marquent encore plus les fermes ou manoirs caractéristiques à colombages.

Mais trêve de poésie et venons-en aux choses sérieuses.

Autour de la table de travail, outre M. le Consul Albrecht, assisté du Chancelier Gerber, étaient présents : pour le Havre, M. Boesch, Président de l'Helvetia ; M. Knelwolft, de la Caisse de secours ; le toujours dynamique et pétulant M. Bohr, vétéran de tous nos groupements suisses. Pour Rouen, était présent l'ami Strohmeier, l'inamovible représentant des Suisses de Normandie à tous nos Congrès de l'intérieur et l'extérieur. Caen était représenté par MM. Strubin et Eupter, Président et Secrétaire. Pour Lisieux, le toujours bouillant M. Bielmann, assisté de MM. Kerwaud et Groselande.

Les discussions furent assez animées et contradictoires, surtout en ce qui concerne l'interprétation des règlements de l'Union des Sociétés suisses de France.

Entre autres questions, celle de la cotisation.

Le délégué de Lisieux pense que toutes les Sociétés suisses de France doivent payer la cotisation annuelle de 20 fr. s., sans aucune restriction. Le règlement semble devoir être interprété ainsi. Le délégué de Rouen, par contre, donnerait raison à M. le Consul de Mulhouse qui, dans sa 1re circulaire, fait concorder ce payement à la participation de la Société suisse à l'Assemblée générale.

La chose devra être bien mise au point à Mulhouse.

Pour notre part, nous maintenons notre point de vue, car nous pensons que non seulement cette cotisation est due par esprit de solidarité et pour marquer l'adhésion de la Société dans l'Union, mais nous croyons que l'ensemble total de ces cotisations est essentiel pour les organisateurs de l'Assemblée générale.

D'autre part, il ne semble pas juste que les représentants ou les Sociétés, qui assument déjà les frais de voyage, de séjour, abandonnent quelques jours leurs intérêts particuliers, soient les seuls à cotiser à

SUISSES DE FRANCE

★ ★ ★

A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

la Caisse de l'Union, lorsqu'ils vont travailler pour l'intérêt commun.

Si ces personnes bénéficient de quelques satisfactions gastronomiques, artistiques, culturelles, ce ne sera qu'une juste récompense de leur civisme.

Naturellement, l'on parla du Fonds de Solidarité, et les brochures spéciales furent distribuées à chacun.

Une autre importante discussion contradictoire s'instaura sur l'interprétation de la nouvelle proposition fédérale concernant la limitation des achats immobiliers en Suisse par toutes personnes résidant à l'étranger et sans qu'une clause restrictive soit prévue au bénéfice de ceux de la cinquième Suisse. Mais M. le Consul donna quelques apaisements et de grands espoirs.

Cette question sera sans aucun doute au programme des travaux de Mulhouse.

Bref, cette grande heure d'étude fut très intéressante et animée. Elle prouva à nos compatriotes de l'utilité de contacts fréquents au sein des groupements locaux ou régionaux et qui auraient intérêt à se propager sur tout le territoire.

C'est à 13 heures bien sonnées que dames et messieurs se mirent à table à l'Hôtel Terminus tenu par notre compatriote Duplan. Nous étions 51 personnes.

Au café, pas de discours, mais une pressante invitation de M. Boesch, Président de l'Helvetia du Havre, à un grand rassemblement des Suisses de toute la Normandie, le 14 mai prochain, au Havre.

Enfin, comme en France et en Suisse, tout finit par des chansons, c'est à pleins poumons que fut mis à mal tout le répertoire des recueils de chants du pays.

L. B.

P.-S. : Une collecte faite au bénéfice de la Caisse de Secours a produit la gentille somme de 115 NF.

Expositions

★ ★ ★

GISIGER

Un art volontaire où la droite prévaut sur la courbe avec ce que cela sous-entend d'angles ; une simplification de la forme, la réduisant souvent à une sorte de monogramme, et, plus frappant encore, cet axe de symétrie autour duquel s'ordonne la construction ; voilà ce qui semble, à première vue, caractériser les œuvres actuelles de ce sculpteur. Le matériau ensuite, puisqu'il a délaissé la pierre et le bois au bénéfice exclusif de l'acier dont il joue en virtuose grâce à un métier sans bavure. Un lyrisme très particulier émane de ces structures aisément déchiffrables d'où est banni tout ésotérisme conventionnel et superflu.

Il faut louer tout spécialement Gisiger d'oser aller jusqu'à l'extrême limite de sa pensée créatrice et cela sans concession. C'est une des qualités précieuses inhérentes aux plus grands de nos artistes suisses (à Vallotton dans son réalisme, aussi bien qu'à Auberjonois dans son expressionnisme) et là réside sans doute le secret de leur grandeur.

Gisiger, qui s'est éloigné quelques années de Paris pour chercher dans la solitude son langage propre, pense y revenir bientôt. Nul doute que le message qu'apporte sa récente exposition à la galerie Creuse ne s'inscrive à la place qui lui revient à la suite de Giacometti et de Muller, les grands chefs de file des sculpteurs suisses de Paris.

DUBUIS

Tout ce que crée cet artiste est marqué au coin du goût le plus subtil et le plus raffiné et pourtant il n'y avait aucun esthétisme dans les « Papiers collés » qu'il vient d'exposer à la galerie Craven. C'est que la règle du jeu se situait bien au-delà de l'agrément certain de couleurs et de matières savamment assemblées. Le problème exaltant du Nouvel Espace, si impérieux pour une subdivision des non-figuratifs, était exposé et résolu dans cette suite de grand panneaux aux harmonies glorieuses. Ces papiers collés, si chers aux Cubistes, avaient changé de rôle et servaient là de soutiens à cette quête de la troisième dimension. Papiers unis, brillants ou mats, papiers de garde bariolés, journaux teintés, remplaçaient les matières soigneusement édulcorées, écrasées, grattées, coulées, sablées, plâtrées, asphaltées de nombre d'Abstraits et cela dans une réussite totale. Et quelle délectation pour l'esprit de voir une technique associée habituellement au souvenir de jeux d'enfants qui s'applique à résoudre cette nouvelle énigme du Sphinx.

WURSTEMBERGER

Du milieu d'un groupe constitué plus par des liens d'amitié que des tendances communes, le peintre se détache nettement par des qualités très particulières. Nul parisianisme de pacotille dans les toiles qu'il vient d'exposer chez Durand-Rueil. Tout en étant très conscient des recherches du jour, Wurstemberger approfondit sans cesse son monde propre, et son inspiration continue à se situer aux environs de l'eau qui lui prête ses harmonies et ses rythmes. Un art figuratif, certes, mais où l'objet n'est que suggéré et sert de prétexte à la structure de la toile. Une poésie très secrète affleure, comme du fond d'un étang profond, d'une palette assourdie où les bleus marins, les verts glauques, s'allient aux bruns-rougeâtres et ouate ce qu'il y aurait de trop lisible dans la volonté de construction.

Edmond LEUBA.

NANTES

Le 13 et le 20 mars 1961, la musique suisse fut à l'honneur à Nantes.

En effet, à la suite des démarches entreprises par le Consulat, le célèbre orchestre de chambre, le « Festival Strings Lucerne », est venu animer le 4e concert de « Chant, Musique et Danse ». Le nombreux public venu assister à cette manifestation s'est plu d'entendre les classiques interprétés avec tant de perfection, de soin et d'amour. Qui dira la joie de vivre de ce concerto en *la* de Vivaldi, dont les ornements semblaient jaillir d'une seule main et d'un seul archet, la fraîche limpidité du divertimento en *fa* de Mozart, dont les oppositions du forte au pianissimo, transparentes comme une fine dentelle, étaient réalisées avec une telle spontanéité.

Peter Mieg, inconnu des mélomanes nantais, dont les musiciens interprétèrent magistralement le « Toccata, Arioso », appartient à cette catégorie de musiciens qui ne se croient pas obligés — parce que situés dans notre siècle — de rechercher systématiquement l'écriture « à côté ». En utilisant les cordes dans leur meilleure tessiture, en étalant largement les voix, en laissant les phrases chanter naturellement et simplement sans écarteler le discours, il montre qu'il est préoccupé de musique et non point d'obédience à telle école ou à telle discipline.

Le 20 mars, nos compatriotes M. et Mme Perret-Laffra ont été les interprètes principaux d'un concert organisé par la Schola Cantorum et l'Orchestre du Conservatoire. La critique a relevé qu'Annie Laffra, avec son mari Michel Perret, au pupitre, communiant dans la même foi, le même idéal, donnèrent une remarquable interprétation du Concerto de Dvorak. Après avoir dirigé au début de ce concert « L'Ouverture pour une fête académique » de Brahms, Michel Perret fit entendre, avec le Chœur de la Schola, une excellente audition du « Requiem » de Mozart. Grâce à ces deux interprètes, ce concert restera comme une des grandes heures de la musique à Nantes.

MARSEILLE

40e ANNIVERSAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE
A MARSEILLE

En présence de M. Gilliand, Directeur général de la Chambre de Commerce Suisse en France, venu spécialement de Paris, s'est tenue à la Maison Suisse, 7, rue d'Arcole, l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse de Marseille et du Sud-Est, Assemblée qui coïncidait, jour pour jour, avec le 40e anniversaire de la fondation.

Le rapport d'activité, présenté par le président, M. Funfschilling, fait état de l'intensité des échanges, surtout dans le sens Suisse-France : 91.056 tonnes de marchandises ont transité en 1960 par Marseille à destination de la Suisse, 5.222 tonnes de moins qu'en 1959. Cette baisse a touché surtout le transit des céréales et des graines oléagineuses dont il est normal que le tonnage varie d'une année à l'autre. Par contre, les marchandises exportées de Suisse transitant le port de Marseille, ont passé de 18.382 tonnes en 1959 à 19.325 tonnes en 1960. Elles ont consisté surtout en machines, produits chimiques et lait.

M. Gilliand, présentant l'exposé général des échanges franco-suisses, a souligné l'augmentation massive des ventes françaises en Suisse. Quant aux ventes suisses en France, elles ont progressé également, mais si l'on tient compte de la libération des importations qui a modifié complètement les possibilités d'accès au marché français, ce développement pourrait être plus marqué encore. La production suisse, par sa qualité et sa spécialisation, répond très exactement aux besoins d'une économie française que le Marché commun et la concurrence internationale poussent dans ces voies. Pour peu que soit réglé le problème de la discrimination tarifaire, un bel avenir attend l'expansion suisse en France.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette Assemblée générale : plusieurs membres de la colonie suisse autour du vice-consul, M. Rickenbach, et de M. Falquier, consul à Nice ; des représentants des autorités locales, le doyen et plusieurs membres du corps consulaire, les présidents de Chambres de Commerce et Groupements économiques de la région.

Une brillante réception clôtura cette manifestation.

M. H.

UNE ADRESSE UTILE :

Gd HOTEL et RESTAURANT du PAVILLON

36, rue de l'Echiquier - PARIS, 10e
(boulevard et métro Bonne-Nouvelle)

200 chambres - 80 salles de bain
Salons et salles de 10 à 120 couverts pour banquets et réunions de famille à partir de **25 NF**
Charles WACHTER, Administrateur

PRODUITS
SCHMID
SCHMID PERE & FILS
CHARCUTERIE — COMESTIBLE
CONFISERIE — BISCUITERIE
8, rue Saint-Laurent (Xe) - 76, boulevard de Strasbourg (Xe)
Téléphone : BOTZARIS 61-10 à 61-14
Usine : 199, rue Championnet - **PARIS**

BON DE REDUCTION à adresser sans engagement à
PERRIN
53, rue de la Fédération, Paris, XVe - SEG. 84-03
DÉMÉNAGEMENTS - GARDE-MEUBLES
Groupage routier de Mobiliers toute la France
Prière de m'adresser gratuitement votre devis pour mon déménagement de ..... Etg .....
à ..... Etg .....
suivant liste jointe.
Votre Inspecteur peut me rendre visite le ..... à .. h.
Nom et adresse ..... Tél. .....

fabrique le plus petit roulement à billes du monde
diamètre : 1,10 m/m
Roulements à billes miniatures S.A. Bienne (Suisse)
Représ. : W. BAEHNI, 147, rue A.-Silvestre, COURBEVOIE (Seine) - DEF. 46-54

ORAN

Visite de M. René Bovey

M. René Bovey, du Secrétariat des Suisses à l'étranger, à Berne, est venu passer quelques jours en Algérie et a bien voulu venir jusqu'à Oran.

A cette occasion, un apéritif a été organisé, dans les Salons de l'A. C.O. pavoisés aux couleurs helvétiques.

Malgré la situation incertaine, de nombreux compatriotes avaient tenu à assister à cette réunion.

M. Gehrig remercia tout d'abord M. Bovey de sa visite, qui, venant après celle récente du Consul général, M. Voirier, et de M. Kappeler, Vice-Consul à Alger, prouve l'intérêt que nos dirigeants portent à nos soucis actuels.

Ce fut ensuite M. Bovey qui, dans un exposé très intéressant, rappela l'organisation du Secrétariat des Suisses à l'étranger, lança un appel en faveur du Fonds de Solidarité, et nous expliqua divers autres problèmes qui nous touchent.

Ce fut ensuite la discussion générale qui se termina dans une bonne ambiance de franche camaraderie.

Durant son séjour à Oran, M. Bovey a pu recevoir des compatriotes qui n'ont pas hésité à venir de Mostaganem, Sidi-bel-Abbès et même Tlemcen, afin d'étudier avec lui certains problèmes qui leur tenaient à cœur.

R. G.

Départ de M. Robert Luginbuhl

Après trois ans en Algérie, pendant lesquels il assuma avec beaucoup de succès les tâches de Chancelier du Consulat général, M. Robert Luginbuhl a été tranféré à Moscou, où il dirigera la chancellerie de notre Ambassade.

Avec son air tranquille et imperturbable, M. Luginbuhl a accompli un grand travail et rendu de très importants services aux Suisses d'Algérie en général et à la S.H.B. d'Alger, dont il était le trésorier, en particulier. Aussi sut-il se faire apprécier tant par ses collaborateurs que par la Colonie. Par son sourire et sa grande gentillesse, Mme Luginbuhl, qui restera encore quelques mois parmi nous, avait vite fait de conquérir tout le monde. Il n'est donc pas étonnant que pendant le laps de temps relativement court qu'il a passé à Alger, M. Luginbuhl s'y soit fait de solides amitiés et que son départ soit vivement regretté.

Après avoir été fêté par ses collaborateurs du Consulat général lors d'un dîner intime, M. Luginbuhl fut reçu par la S.H.B. à un apéritif organisé à la Bouzaréa le dimanche 5 mars. M. Zorn, Président de la S.H.B., se fit l'interprète de la reconnaissance et de l'amitié que nous portons à M. Luginbuhl et à sa famille. Enfin, quelques amis ont accompagné M. Luginbuhl jusqu'à bord de l'El Djezaïr, qui devait le transporter à Marseille.

Le nouveau Chancelier du Consulat général, M. Hans Pauli, qui vient de Luxembourg, est arrivé avec sa femme et son fils le 8 mars dernier et a déjà eu l'occasion de faire la connaissance des Suisses d'Alger récemment.

(Extrait
du « Bulletin Suisse » d'Oran).

PARIS

Un beau succès à Paris du Festival Strings Lucerne

A la Salle Gaveau, devant un très nombreux public, au premier rang duquel on remarquait l'Ambassadeur et Mme Pierre Micheli, le Festival Strings Lucerne a donné un brillant concert sous la direction de Rudof Baumgartner.

Il débuta par le « Concerto en la majeur pour archets », d'Antonio Vivaldi, qui permit immédiatement de constater la valeur de cet ensemble déjà célèbre qui, depuis les Semaines internationales de musique à Lucerne, en août 1956, se fit entendre dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis, au Canada et en Iran, mais c'était la première fois que nos compatriotes donnaient seuls un concert complet à Paris.

Le « Concerto pour piano en mi bémol majeur » de Mozart, avec, en soliste, le Maître Mieczyslaw Horzowski, fut admirablement enlevé et valut six rappels des auditeurs enthousiastes.

De même, le « Concerto en ut majeur n° 3 pour hautbois et orchestre à cordes », de Jean-Marie Leclair avec, en soliste, le Bernois Heinz Holliger, Prix du Concours international de Genève, 1959, fut interprété avec une maîtrise qui enchanta l'assistance. Quant au « Concerto pour trois violons et orchestre à cordes en ré majeur » de J.-S. Bach, il permit à Rudolf Baumgartner, à Christian Zecherlé et Brigitte Seeger, de prouver leur virtuosité et nous valut en bis une « Danse hongroise » de Bartok, d'une « furia » évocatrice du pays des tziganes bien plus que des rives paisibles du Lac des Quatre-Cantons.

Robert VAUCHER.

Camp d'été

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26 à Berne, annonce que le camp itinérant d'été 1961, réservé aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 22 ans, aura lieu du 17 juillet au 4 août. Les groupes seront conduits à travers les Grisons, visiteront des vallées intéressantes et graviront des sommets plus ou moins accessibles suivant les aptitudes physiques des participants.

Le prix de participation est de fr. s. 135 (logement, nourriture, transports pour les excursions compris). Des réductions peuvent être envisagées pour les candidats qui n'auraient pas la possibilité de réunir cette somme. Un acompte de fr. s. 20 doit être versé au moment de l'inscription.

Les frais de voyage du domicile au lieu de rassemblement et retour sont en principe à la charge du participant, mais dans ce cas également une aide ne serait pas exclue à titre exceptionnel.

Le délai d'inscription est fixé au 1er juin 1961.

Les formules d'inscription et de renseignements complémentaires

peuvent être demandées à : M. Willy Bossard, Président du Groupe des Eclaireurs Suisses de Paris, 166, avenue de Verdun, Issy-les-Moulineaux (Seine).

Nouveau Succès de l'Union Chorale Suisse de Paris

Grande affluence à sa soirée du 4 février dernier à la Salle des Fêtes de la Mairie du 14e arrondissement.

S.E., M. Pierre Micheli, accompagné de Mme Micheli, présidait cette belle manifestation à laquelle assistaient d'ailleurs entre autres invités de marque Mme et M. Koetschet, tous les Présidents des Sociétés-sœurs et les édiles de la Mairie.

Les chœurs exécutés par les membres de l'Union, sous la baguette de son Directeur, Horace Hornung, ont eu indéniablement un grand succès, et ces dames et demoiselles, portant des atours de nos divers cantons, alors que les hommes avaient revêtu leur tenue de yodleurs bernois ou appenzellois, n'ont pas moins contribué à conserver à cette chorale mixte sa réputation de bons musiciens amateurs et la persistance folklorique.

Denise Staedelmann et Jean-Pierre Robert, jeunes comédiens amateurs, malgré leur timidité de « jeunes premiers », ont su, néanmoins, faire apprécier par leurs auditeurs les finesses de Courteline dans son innénarable « La paix chez soi ».

La Phase 1900, « clou de la soirée » incontestablement, a fait sourire les jeunes qui n'ont conservé qu'un vague souvenir de cette époque heureuse, mais par contre fait soupirer ceux que les jeunes nomment irrespectueusement les « croûlants ».

Que dire de cet ami Rogius, qui, en plus de son rôle d'animateur du spectacle, a interprété avec une telle vérité (son grand feutre noir et sa grande écharpe rouge formant les accessoires indispensables), les truculentes chansons de Bruant avec un tel brio que nous rajeunissions d'un demi-siècle.

Mad Letty, en grands atours froufroutants 1900, a charmé chacun par les chansons du début de ce siècle et notamment « Madame Arthur », et combien d'autres aussi charmantes que bien mimées par une artiste de cette valeur, la vraie personnification d'Yvette Guibert.

Pour clôturer cette rétrospective d'antan, nous eûmes la foule des 24 cavaliers et cavalières, tous en costumes d'époque, perruques et hauts chapeaux à plumes pour ces dames à grandes jupes, jupons et bottines et la jaquette, gibus, moustaches et, bien entendu, ronds de jambes par-ci, courbettes par-là de ces messieurs de la belle époque.

Le quadrille de « Lanciers », avec musique garantie de l'époque, fut applaudi avec vigueur. Bravo ceux de « La Vieille Amitié » d'Argenteuil, pays des asperges et des bons vivants.

Arthur Allan, de la R.T.F., s'il a abandonné son ancien rôle de Dr Boldos dans lequel il excellait, n'a pas moins obtenu un vif succès dans ses divers numéros.

Parlons maintenant de la partie instrumentale :

En premier lieu, un grand bravo aux quatre et talentueux accordéonistes, premiers prix du Conservatoire et faisant partie de l'incomparable phalange dirigée par l'artiste de Paris, Etienne Lorin, Directeur de l'orchestre d'accordéons de Paris, ses dignes élèves ont su nous faire apprécier les finesses d'Albenitz dans « Séville » et le thème profond de « La Sérénade » d'Haydn.

Parlons maintenant de nos quatre Fribourgeois « Le trio 54 », un orchestre sachant nous charmer aussi bien par les airs du Pays et les danses modernes et anciennes. Ils surent comme à l'accoutumée maintenir les très nombreux danseurs, jeunes et vieux, sur la piste de danse jusqu'à l'aube. Personne ne s'avoua vaincu.

Nos félicitations à ces trois artistes qui, en fait, sont quatre, car M. Philipona, son chef d'orchestre, en plus de ses deux partenaires, Hubert Bertschy et Jacques Mossu, n'hésite pas à utiliser sa gracieuse épouse jusque sur le plateau et à lui mettre en mains de nombreux instruments de musique. Disons que cet époux est tyrannique, mais Mme Philipona lui fait l'affront d'être elle-même une artiste consommée.

En définitive, ce programme fort varié a paru enchanter tous les spectateurs qui n'avaient pas craint d'affronter les doux frimas de cet hiver pour fêter les succès de l'U.C.S. toujours fidèle au poste.

N'oublions pas le buffet, choucroutes et vins, ainsi que boissons variées de notre ami Max Ungemunth, qui a eu beaucoup de mérite de satisfaire cette foule d'affamés et surtout d'assoiffés.

Un ancien de l'U.C.S. (H. B.).

Communiqué : Le 5 mars, lors de son Assemblée générale, chez Grobli, à St-Maurice, agrémentée d'un succulent déjeuner suivi de sauterie, l'U.C.S. a renouvelé sa confiance à son Comité sortant, pour l'année en cours. Ce vote unanime avait pour but principal de conserver son Président Ernest Balmer.

MISSION CATHOLIQUE SUISSE DE PARIS

Sous le haut patronage de Mme Micheli, épouse de M. l'Ambassadeur de Suisse en France, une réunion aura lieu, le 27 mai prochain, à 20 h., dans la Salle du Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries, Paris, 10e. Il s'agit en premier lieu de prendre contact entre membres catholiques de la colonie, et de les orienter sur l'activité et l'organisation de la Mission.

Les détails concernant cette réunion seront communiqués ultérieurement.